

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-53

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **11**
votants : **11**

OBJET :
ACQUISITION FONCIERE – PARCELLES BOIS
Site SABLES MENARDEAU – AU PETIT JARD

Date de convocation du Conseil : **13 juin 2023**
Affichée le : **13 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le : **20 juin 2023**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE**
dûment convoqué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine,**
MEYNARD Amélie
Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques,
HALLER Lionel, OVIDE Arnaud, POTY Michel, REREAU Damien.

Excusés : **Mme TYBULE Marie-José.**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que pour donner suite à un dépôt d'un CU d'information n° CU03337423J00016, la commune selon le notaire a possibilité de préempter dans le cadre d'un aménagement foncier selon le code forestier.

Les parcelles concernées sont : AL309 AL310 AL338 AL434 AM82 AM156 AM157 AM159 AM167 AM169 soit une surface de 19.262 ca.

Le prix d'acquisition sera de 1.348,34 €.
A cela s'ajoute les frais de vente à hauteur de 350 €.

L'ensemble de ces parcelles jouxte une réserve foncière boisée, propriété de la collectivité.
L'objectif de cette acquisition est la préservation du massif forestier communal et la gestion de nouvelles essences.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'activer la préemption et autorise M. Le Maire à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de ce projet et à signer tout document s'y rapportant

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **20 juin 2023**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

La secrétaire de séance
Damien REREAU

Rény

Le Maire
Arnaud OVIDE

